

Annexe III**Modèle des diplômes DELF et DALF***** Modèles de diplôme DELF-DALF, RECTO (tous niveaux, toutes options)**

- a) modèle de recto de diplôme pour l'étranger : le diplôme est signé par le *Président de la Commission nationale du DELF et du DALF*
- b) modèle de recto de diplôme pour la France : le diplôme est signé par le *Recteur d'académie*

*** Modèles de diplôme DELF-DALF, VERSO (tous niveaux, toutes options)**

- a) modèle de verso de diplôme DELF A1.1, DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, DALF C1 (seules diffèrent la mention DELF ou DALF et l'indication de niveau).
- b) modèle de verso de diplôme DALF C2
- c) modèle de verso de diplôme DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, option professionnelle

[logo ministère]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE**
DEL F A1**Niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues***Le président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :*

Né(e) le à (VILLE, PAYS)

de nationalité

*a satisfait aux épreuves du Diplôme d'études en langue française niveau A1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à , le

Le président de la Commission nationale du DELF et du DALF

N° de candidat :

[logo ministère]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE**
DELF A1**Niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues***Le recteur de l'académie de (académie) atteste que :*

Né(e) le à (VILLE, PAYS)

de nationalité

*a satisfait aux épreuves du Diplôme d'études en langue française niveau A1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*Fait à , le
Le recteur de l'académie de

N° de candidat :

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : , (VILLE,PAYS)

N° de candidat :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mai 1985 modifié, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du Diplôme d'études en langue française niveau A1, avec les résultats suivants :

session : centre d'examen : (PAYS)

ÉCRIT **Compréhension** note : /25

Production note : /25

ORAL **Compréhension** note : /25

Production note : /25

NOTE FINALE : /100

Le DELF niveau A1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- B1 et B2 : utilisateur indépendant
- C1 et C2 : utilisateur expérimenté

Diplôme n°:

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : , (VILLE,PAYS)

N° de candidat :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mai 1985 modifié, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du Diplôme approfondi de langue française niveau C2, avec les résultats suivants :

session : centre d'examen : (PAYS)

ÉCRIT **Compréhension et production** note : /50

ORAL **Compréhension et production** note : /50 NOTE FINALE : /100

Domaine de spécialité :

Le DALF niveau C2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 10 sur 50 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- B1 et B2 : utilisateur indépendant
- C1 et C2 : utilisateur expérimenté

Diplôme n°:

RELEVÉ DE RÉSULTATS

DEL F A1, OPTION PROFESSIONNELLE

Nom et prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : , (VILLE,PAYS)

N° de candidat :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mai 1985 modifié, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du Diplôme d'études en langue française niveau A1, avec les résultats suivants :

<i>session :</i>	<i>centre d'examen :</i>	<i>(PAYS)</i>	
ÉCRIT	Compréhension	<i>note :</i>	/25
	Production	<i>note :</i>	/25
ORAL	Compréhension	<i>note :</i>	/25
	Production	<i>note :</i>	/25
		NOTE FINALE :	/100

Le DELF niveau A1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF, option professionnelle, comporte quatre niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- B1 et B2 : utilisateur indépendant

Diplôme n°: